

Présentation de la réforme des collèges mise en œuvre à la rentrée 2016

L'esprit de la réforme des collèges

La réforme des collèges, mise en application à la rentrée 2016, est une réforme tant structurelle que pédagogique. Elle contient quatre objectifs essentiels :

- Renforcement de l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant savoirs théoriques (connaissances) et savoirs pratiques (compétences) ;
- Prise en compte de la spécificité de chaque élève pour la réussite de tous ;
- L'apprentissage de nouvelles compétences adaptées au monde et notamment au monde professionnel ;
- Lieu de construction de la personne avec les autres.

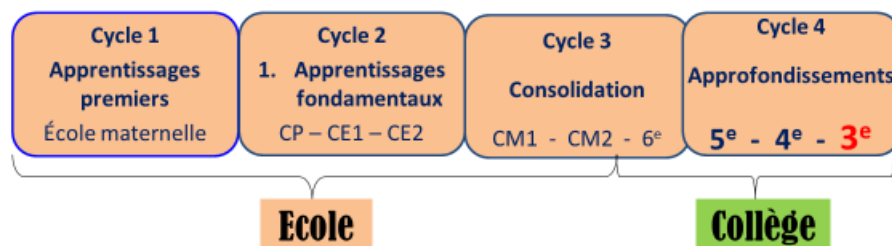
→ Elle met l'accent sur une pédagogie centrée sur l'élève.

Ainsi, elle s'inscrit pleinement dans notre projet éducatif pour une éducation intégrale de la personne dans toutes ses dimensions tant humaine, intellectuelle que physique : « Former des âmes, des consciences, des cœurs et des corps afin de devenir des êtres responsables, autonomes, libres de penser par eux-mêmes en exerçant leur raison et en discernant les vraies valeurs ». *(Extrait du projet pédagogique et éducatif de l'Institut Notre-Dame)*

Cette réforme ne peut que contribuer à favoriser la réussite de chaque élève. Elle incite à développer des pédagogies coopératives entre les professeurs mais aussi entre les élèves eux-mêmes pour donner davantage de sens aux apprentissages par le croisement des savoirs et des compétences transversales. Il s'agit de croiser les regards et de montrer aux élèves que les disciplines ne sont pas cloisonnées.

I-Un rythme d'enseignement en cycles

Les nouveaux cycles



II-Une nouvelle grille horaire disciplinaire à la rentrée 2016

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
SVT	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Sciences Physiques		1h30	1h30	1h30
LV1	4h	3h	3h	3h
LV2	3h uniquement pour la classe bi langue allemand	2h30 en LV2 espagnol 3h pour la classe bi langue allemand	2h30 en LV2 espagnol 3h pour la classe bi langue allemand	2h30 en LV2 espagnol 3h pour la classe bi langue allemand
HG-EMC	3h	3h	3h	3h30
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Education Musicale	1h	1h	1h	1h
EPS	4h	3h	3h	3h

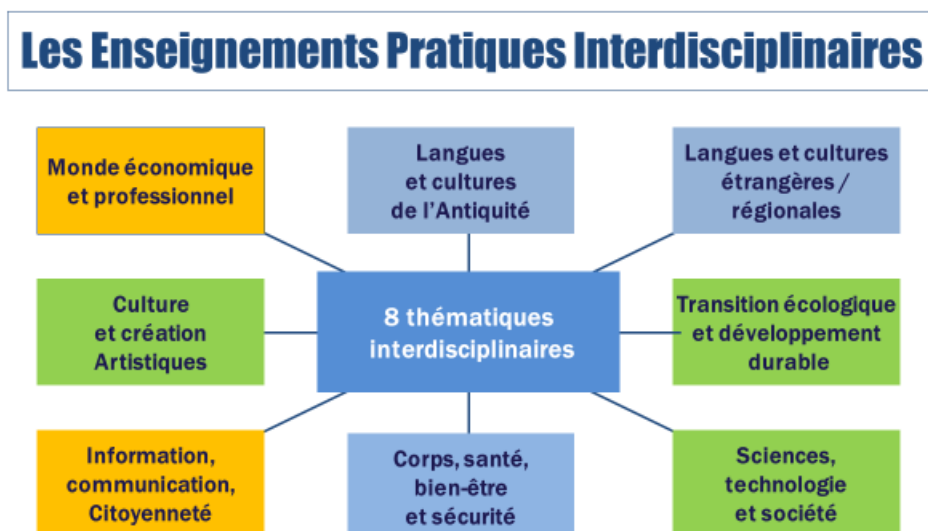
ATTENTION: Une des grandes nouveautés est l'apprentissage obligatoire d'une 2^{ème} langue vivante dès la 5^{ème} sauf pour les élèves qui intègrent la classe bi-langue allemand dès la 6^{ème}.

III-La diversification des pratiques pédagogiques

1-Un enseignement par discipline

2-Sur les heures disciplinaires, la mise en place de temps d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) à partir de la 5^{ème}. Ils se fondent sur une démarche de projets interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes individuelles ou collectives à partir de thèmes.

8 thématiques interdisciplinaires :



Chaque établissement possède la liberté pédagogique d'organiser sa propre programmation thématique mais en respectant la règle suivante : 2 thèmes au choix différents par niveau à partir de la 5^{ème} et chaque élève devra aborder au moins 6 de ces 8 thématiques sur le cycle 4 (5^e / 4^e / 3^e).

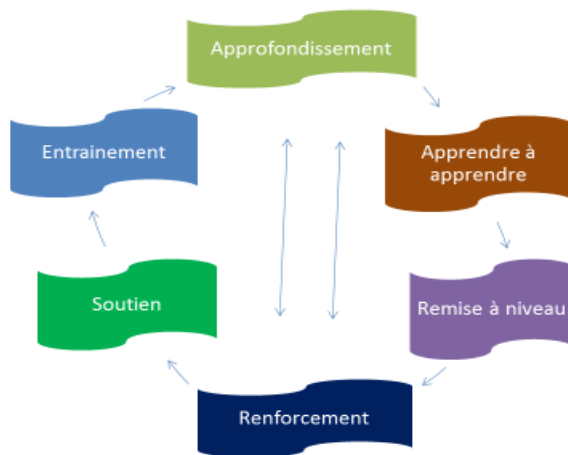
Les EPI s'appuient sur les disciplines et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines. Il s'agit de croiser les disciplines.

Les élèves présenteront un EPI réalisé durant le cycle 4 à l'oral en 3^{ème}, comptant pour l'épreuve final du Diplôme National du Brevet.

3-Des temps d'Accompagnement Personnalisé (AP)

Objectifs :

L'accompagnement personnalisé



En 6^{ème} :

- Assurer une meilleure transition école-collège :

Sur tous les niveaux de classe :

- Assurer à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités pour lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages et à son rythme ;
- Permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux et de développer des méthodes de travail adaptées. Ils permettent l'approfondissement ou le renforcement des méthodes, des connaissances et des compétences (Soutien et / ou approfondissement).

Le temps consacré à l'Accompagnement personnalisé est intégré dans le quota horaires des enseignements disciplinaire soit en 6^{ème}, 3h d'Accompagnement Personnalisé et en 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}, 2h d'Accompagnement Personnalisé selon les instructions officielles de l'Education Nationale. En effet, l'AP doit s'appuyer sur la discipline de l'enseignant.

A Notre-Dame, nous avons fait le choix de renforcer l'Accompagnement Personnalisé en positionnant dans l'emploi du temps des élèves 1h supplémentaire durant laquelle l'ensemble des classes d'un même niveau sont alignées en 6^{ème} / 5^{ème} / 4^{ème} avec des disciplines et des enseignants différents. Ce dispositif pédagogique permet l'organisation de groupes de besoins avec des modules différents d'approfondissement, sur des notions et des compétences étudiées, d'aide méthodologique et de remédiation à des difficultés ponctuelles ou récurrentes. Ces créneaux permettront également de ménager des co-interventions de professeurs sur un point précis et / ou de mener des projets autour de compétences transversales à acquérir. Les élèves changeront de modules à chaque période de vacances selon l'évolution de leurs besoins et de leurs progrès à la lumière d'un bilan effectué entre l'élève et le professeur principal mais également à la lumière des synthèses effectuées en conseils de classe trimestriels et semi-trimestriels.

Ce dispositif pédagogique spécifique permet de personnaliser davantage les parcours en fonction des profils et des besoins différents des élèves.

En 3^{ème}, un quota horaire supplémentaire a été affecté à chaque classe afin de faciliter les dédoublements afin de la pratique d'une démarche expérimentale en sciences, compétence essentielle attendue en classe de 2^{nde} GT.

Cf programmation de l'Accompagnement Personnalisé en barrettes en 6^e / 5^e / 4^e en annexe

4-Enseignements de complément optionnels

Au-delà de ces enseignements obligatoires, un enseignement de complément en langues anciennes est maintenu au Collège Notre-Dame. Il est proposé aux élèves volontaires :

- 1 heure de latin en 5^{ème} ; un EPI mettant en valeur les langues et les cultures de l'Antiquité sera également dispensé à tous les élèves de 5^{ème}.
- 2 heures de latin et grec en 4^{ème}
- 2 heures de latin ou de grec au choix en 3^{ème}

5-Les Langues Vivantes

La 1^{ère} Langue Vivante reste l'anglais au collège Notre-Dame.

La 2^{ème} Langue Vivante est désormais obligatoire dès la classe de 5^{ème}. Il s'agit de l'espagnol ou de l'allemand.

Les 6^{èmes} bilangues sont un enseignement conjoint de deux langues vivantes en 6^{ème}. Avec la réforme des collèges, un tel dispositif n'a pu être maintenu que dans la mesure où l'apprentissage d'une autre langue que l'anglais commence dès le CM1 à l'École primaire Notre-Dame début du cycle 3). En effet, seul l'allemand est proposé depuis plusieurs années à l'école primaire Notre-Dame. Nous avons donc obtenu l'autorisation d'ouverture d'une classe de 6^{ème} **bi langue allemand** à la rentrée 2016.

En classe de 3^{ème}, les élèves bénéficiant de prérequis solides en anglais peuvent suivre l'enseignement de l' « **Anglais Plus** », à hauteur de 2 heures par semaine durant lesquelles, ils préparent le PET, examen de Cambridge. Cette option permet aux élèves de prétendre aux sections européennes dans les lycées privés partenaires du secteur.

5-Le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture



6-Des nouveautés dans le Diplôme National du Brevet (DNB)

Le nouveau DNB est calculé sur un total de 700 points à partir:

Ø **Du contrôle continu : un maximum de 400 points attribués par la maîtrise du Socle commun de Culture, de Connaissances et de Compétences.**

Ainsi, il s'agit de la fin du contrôle continu basé sur les notes obtenues toutes matières confondues durant l'année de 3^{ème}.

Désormais, les principales compétences du nouveau socle commun de culture, de connaissances et de compétences sont évaluées sur une échelle de quatre niveaux :

- § Très bonne maîtrise (50 points)
- § Maîtrise satisfaisante (40 points)
- § Maîtrise fragile (25 points)
- § Maîtrise insuffisante (10 points)

Contrôle continu	Points	Barème
Langue française à l'oral et à l'écrit		50
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques		50
Représentations du monde et activité humaine		50
Langues étrangères et régionales		50
Systèmes naturels et systèmes techniques		50
Langages des arts et du corps		50
Formation de la personne et du citoyen		50
Méthodes et outils pour apprendre		50
Total des points		400

des épreuves finales du mois de juin qui attribuent un maximum de 300 points.

- § Epreuve de français (3 heures)
- § Histoire-géographie et Education Morale et Civique (2 heures)
- § Sciences (3 heures) :
 - 2 heures de mathématiques
 - Pause de 15 minutes
 - Epreuve d'une heure sur deux disciplines tirées au sort entre physique-chimie, SVT et technologie.
- § Une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par l'élève pendant le cycle 4 dans le cadre des EPI (15 minutes)

EN BREF...

Enseignements de complément		
	Points	Barème
Latin		(+20)
Grec		(+20)
Langue et culture régionales		(+20)
Total des points		+

Brevet		
	Points	Barème
Contrôle continu		400
Contrôle final		300
Enseignements de complément		+
Total des points		700

Et en résumé....

